

OVPM | OWHC | OCPM



Feuille de route de Québec

VERS UN « NOUVEAU PROJET
URBAIN » POUR L'OVPM EN 2024



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

STRUCTURE GÉNÉRALE



Février à août 2022

En route vers le
Québec

8-9 Sept 2022

Symposium de
Québec

2023-2024

Feuille de route de Québec

24-27 Sept 2024

Symposium de
Cordoue

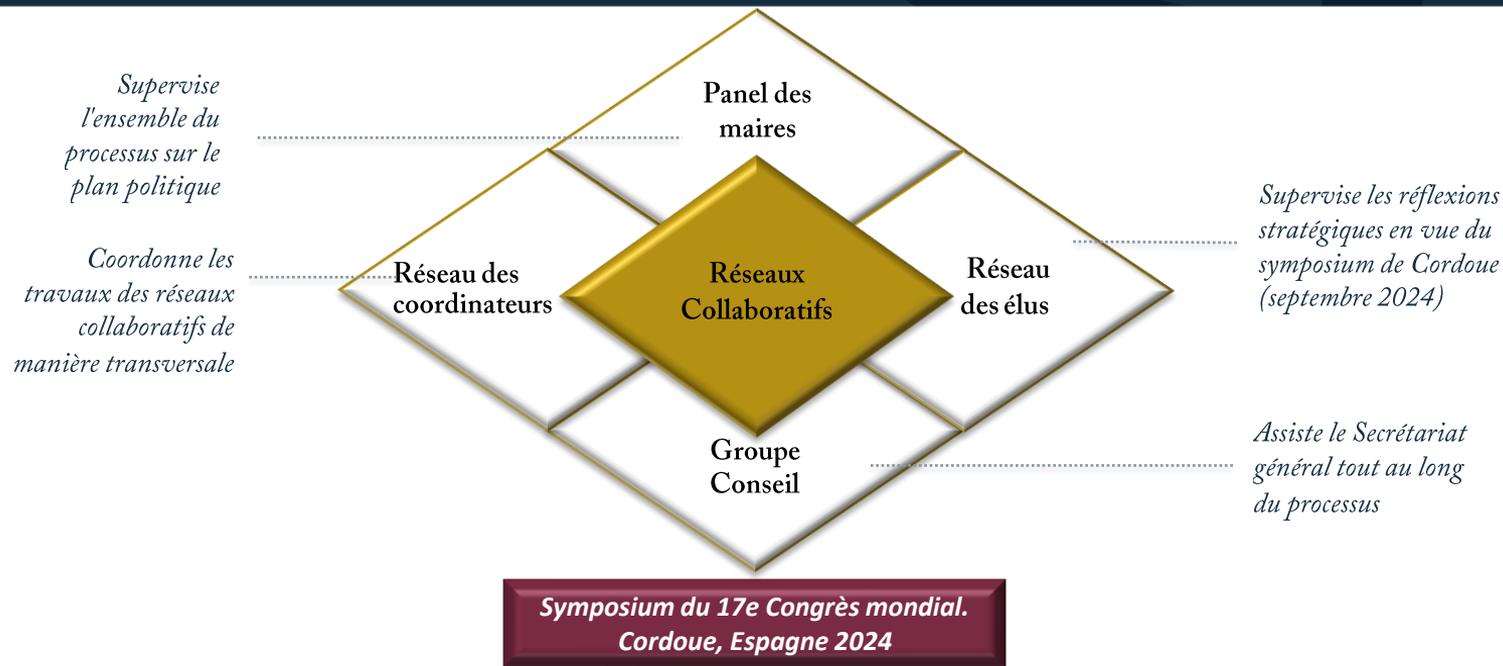
Nouveau
Projet
Urbain

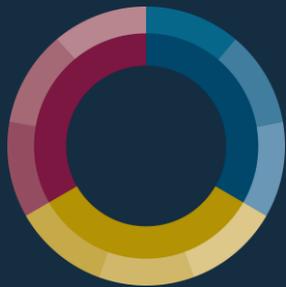


OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

DISPOSITIFS POUR CONCEPTION DU SYMPOSIUM

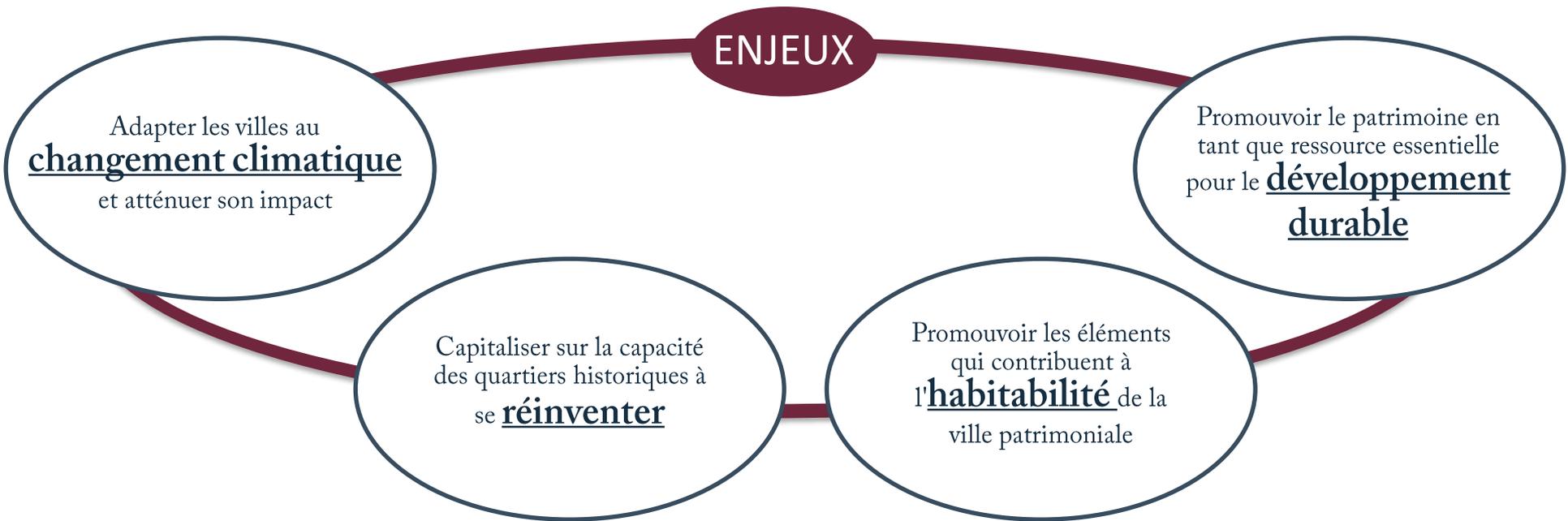




OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

ENJEUX





OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

Pourquoi ?

L'opportunité de bénéficier d'un travail collectif pour trouver de nouvelles solutions et de nouvelles façons plus efficaces de faire.

Ingénierie collective



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

Comment ?

Phase 3 – Feuille de Route de Québec

Étape 1

Conception

Identification de thématique(s) prioritaire(s), formation de « réseaux collaboratifs ».

Étape 2

Mise en œuvre

Mise en place des « projets-pilotes » par les villes membres participantes.

Étape 3

Évaluation

Collecte des résultats des projets mis en œuvre et des enseignements tirés.



OVP | OWHC | OCPM

Feuille de route



Feuille de route de Québec

Étape 1
Conception

Étape 2
Mise en œuvre

Étape 3
Évaluation

Expression d'intérêt

Thématique prioritaire

Réseaux collaboratifs

Lettre signée par le maire confirmant la participation de la ville

Identifier une thématique prioritaire pour répondre à une situation

Élaboration d'un plan d'action pour les activités du réseau collaboratif et sa constitution



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route de Québec : vers un nouveau projet urbain (2022-2024)

1. Conception
 → 1.1 Expression d'intérêt
 → 1.2 Thématique(s) prioritaire(s)
 → 1.3 Réseaux collaboratifs

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ce document de travail énonce des lignes directrices pour le processus d'identification de la ou des thématique(s) des villes participantes. Il oriente également un peu sur les rôles, responsabilités, modalités afin de permettre aux villes de présenter leur thématique prioritaire.

INTRODUCTION

Ce document est destiné à être utilisé et ce que ça dit doit être une guidance et un sommaire général, mais ne doit pas être considéré comme un règlement ou à prescrire les modalités attendues. Chaque ville doit s'approprier ce ligne directrice et modalités afin d'adapter ce que son projet propose.

L'objectif de l'étape de charge est de permettre aux thématiques prioritaires à développer dans le cadre de la Feuille de route. Les thématiques prioritaires sont celles qui sont considérées comme les enjeux les plus importants et les plus complexes à résoudre. C'est par rapport à ces thématiques que les villes participent dans la Feuille de route pour proposer et évaluer pour former des réseaux collaboratifs destinés à résoudre les problèmes qui leur concernent.

PROCESSUS

La méthodologie décrite ci-dessous, est recommandée à chaque ville afin de déterminer sa thématique prioritaire. Ce processus de priorisation se veut simple, rapide et interactif, et peut être adapté selon les besoins afin de mieux répondre aux spécificités particulières de chaque ville.

1. Identification des thématiques et priorisation

Thématiques des thématiques → Identification des thématiques → Thématique prioritaire

* Un guide complet de la méthodologie de la Feuille de route de Québec est disponible en français et en anglais.



VILLE PARTICIPANTE

Indiquez le nom de la ville à laquelle cette fiche correspond.

PERSONNEL MUNICIPAL CONCERNÉ

	Nom, titre et courriel
Élu(e) municipal	
Nommé(e) Responsable de l'orientation stratégique	
Coordinateur(trice) interservices	
Nommé(e) pour superviser le champ administratif	
Autre(s) (facultatif)	

DESCRIPTION DE SITUATION

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX DÉFIS

Décrivez brièvement la situation qui préoccupe la ville et le ou les principaux défis qui y sont associés auxquels votre ville est confrontée (max 500 mots) :

ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES

Décrivez brièvement les actions que votre ville a mises en place pour répondre à ces défis (max 500 mots) :

IDENTIFICATION DE THÉMATIQUE(S)

En référence à la vision politique adoptée lors du Symposium de Québec, veuillez identifier les thématiques principales soulevées par la situation décrite plus haut (un maximum de 5 thématiques est recommandé) et confirmez leur pertinence en les rattachant à l'un des 3 Axes stratégiques :

AXE 1 : Des villes inclusives et résilientes inspirées par leurs identités et leurs diversités culturelles
 AXE 2 : Des villes résilientes dynamiques par la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales
 AXE 3 : Une « bonne gouvernance » qui porte une approche systémique de la ville

Thématique	Description et relation avec l'axe stratégique
En quelques mots, la thématique doit spécifier une préoccupation transversale et intégrée liée à la situation de la ville.	Décrivez brièvement la thématique identifiée et indiquez comment elle fait écho à l'un des 3 Axes stratégiques de la Feuille de route de Québec.
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

THÉMATIQUE PRIORITAIRE¹

Indiquer quelle est la thématique que votre ville souhaite développer en priorité dans le cadre de la Feuille de route de Québec (les autres thématiques pourront être proposées ensuite dans le cadre d'autres Réseaux collaboratifs).

1.

DESCRIPTION ET RELATION AVEC L'AXE STRATÉGIQUE

Détaillez la précédente description de la thématique prioritaire en spécifiant sa relation directe avec l'un des 3 axes stratégiques de la Feuille de route de Québec (max 300 mots) :



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

TABLE RONDE

TABLE RONDE THÉMATIQUE 5

FEUILLE DE ROUTE DE QUÉBEC

ENSEMBLE VERS UN NOUVEAU PROJET URBAIN



CELINE PAPIN

ADJOINTE AU MAIRE DE
BORDEAUX

6 JUILLET 2023 À 10 A M EST/4 P M CET



TABLE RONDE THÉMATIQUE 4

FEUILLE DE ROUTE DE QUÉBEC

ENSEMBLE VERS UN NOUVEAU PROJET URBAIN



MINOU ESQUENET

ÉCHEVINE ET
REPRÉSENTANTE DU
BOURGEMESTRE DE
BRUGES

22 JUIN 2023 À 10 A M EST/4 P M CET





OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

PLAN D'ACTION - RÉSEAU COLLABORATIF

 OVPM, OWHC, OCPM

Feuille de route de Québec : vers un nouveau projet urbain (2022-2024)

1 : Conception
1.1 Expression d'intérêt
1.2 Thématique(s) prioritaire(s)
→ 1.3 Réseaux collaboratifs

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ce document de travail fournit des lignes directrices pour la réalisation des livrables et complèter l'étape 1 de la Feuille de route de Québec. Les villes pilotes choisissent proposer un Plan d'action qui permettra de lancer les travaux du Réseau collaboratif et organiser une réflexion collective à partir des thématiques identifiées.

INTRODUCTION

La création de Réseaux collaboratifs est le but principal de la première étape de la Feuille de route. Grâce à ces Réseaux, les villes pourront leurs efforts afin d'approfondir les Thématiques prioritaires préalablement définies par l'implémentation de la vision.

Le présent document de travail indique la marche à suivre et les outils méthodologiques mis à la disposition des villes par le Secrétariat général.

PROCESSUS

1. Réunion préparatoire

Afin d'aider les Villes pilotes à constituer leurs Réseaux collaboratifs, une « réunion préparatoire », en virtuel, se déroulera par le Secrétariat général. Cette réunion a pour objectif d'exposer les bonnes pratiques des différents contextes de la thématique prioritaire par une Ville pilote et de se rassembler virtuellement, et ainsi constituer à préparer un Plan d'action viable pour les activités de Réseau collaboratif. La discussion, sous forme de brainstorming (génération d'idées), est donc une opportunité pour partager les enjeux analysés par la thématique et envisager des différentes approches possibles pour la faire évoluer.

Les modalités de la réunion préparatoire sont les suivantes :

- La rencontre dure un maximum d'une heure.
- La rencontre implique les experts locaux de la ville pilote, le Groupe conseil d'experts consultés le Secrétariat général sur les différentes étapes de la Feuille de route et le Secrétariat général. D'autres villes membres ayant manifesté leur intérêt pour la thématique prioritaire de la ville pilote pourront être invitées au besoin.

1 Consulter le [tableau des Thématiques](#) pour une définition des « Réseaux collaboratifs ». Consulter le [tableau des Livrables](#) pour une vision de leur principe et fonctionnement.



Concept et objectifs

Rappeler le concept de la thématique (il est conseillé de s'appuyer sur la fiche de synthèse publiée à l'issue de la Table ronde) et préciser les objectifs poursuivis par le Réseau collaboratif (Rassembler le matériel et les expériences, poser les questions qui font débat, faire émerger une culture commune, formuler des orientations communes) et comment y parvenir dans la perspective du Symposium de Cordoue.

Présentation des défis de la thématique

Introduire les sujets soulevés par la thématique devant être traités par le Réseau collaboratif (il est conseillé de se référer à la discussion avec le Groupe conseil lors de la réunion préparatoire).

Déroulé et calendrier

Lister les actions par ordre chronologique et déterminer le calendrier prévisionnel, en spécifiant les types d'activités prévues (Atelier international, réunions virtuelles, réunions en personne, visites d'étude ou autres).

Budget prévisionnel

Estimer les dépenses correspondant à la gestion du réseau et la mise en œuvre de ses activités (traduction, interprétation, matériel, expertise, voyages, séjours, etc.). Indiquer les sources potentielles de financement et la contribution attendue de la ville pilote et/ou de ses partenaires, des villes participantes et du Secrétariat général. Cette section n'apparaîtra pas dans la version publique du Plan d'action diffusée pour appel à participation parmi les villes membres de l'OVPM.

Expliquez comment le travail collectif sera effectué jusqu'au 17e Congrès



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

RÉSEAU COLLABORATIF

Nécessité de trouver des réponses
aux différents problématique liés au thématique
prioritaire

La ville pilote met en évidence les
questions à résoudre en fonction de
leur situation

Les villes participant au réseau collaboratif
mettent également en évidence les questions
relatives à leur propre situation

Le **travail collectif** doit viser à trouver
des réponses à ces questions.

C'est grâce au travail des réseaux collaboratifs que
le **Nouveau Projet Urbain** de
l'OVPM sera constitué

Le travail de chaque réseau collaboratif devrait
être **complémentaire** de celui des autres
et ainsi faire avancer le débat pour répondre aux
défis mondiaux de la Feuille de route



OVPM | OWHC | OCPM

Feuille de route

17ème CONGRÈS MONDIAL DE L'OVPM

NOUVEAU PROJET URBAIN

“Cordoue est le lieu où il faut être”

Septembre 2024



OVPM . OWHC . OCPM